

CABINET DU MAIRE

Nos références : FJ/DV/BR/LM/2024
Votre correspondant : Loïc MICHEL
police municipale@ville-laon.fr - 03 23 22 86 00

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Information aux riverains,

Objet : Relais de la Flamme Olympique

Madame, Monsieur,

Le Relais de la Flamme Olympique fait étape dans la cité médiévale de Laon le mercredi 17 juillet 2024, un événement historique pour notre ville. Son bon déroulement dépend en grande partie de votre indulgence, notamment au niveau de la circulation et du stationnement. Nous sollicitons ainsi votre bienveillance en vous demandant de bien vouloir respecter les modifications de stationnement et de circulation suivantes :

- **La stationnement** des véhicules de toute nature sera interdit **promenade Saint-Martin, rue Saint-Martin, rue de la Vieille Montagne, place Saint-Julien, rue Saint-Jean, rue du Bourg, rue Paul Doumer, rue de l'Arquebuse, promenade de la Couloire Guy Sabatier, allée Jean Martinet et promenade Yitzhak Rabin**, du mardi 16 juillet 2024 à 20^h au mercredi 17 juillet 2024 à 17^h30 ou jusqu'à fin de la manifestation.

- **La circulation et le stationnement** des véhicules de toute nature seront interdits, **place du Général Leclerc (le stationnement sur les zones A, B, C, D, E, G et H et la circulation sur les voies comprises entre les zones A et B, C et D, G et H)**, le mercredi 17 juillet 2024 de 12^h à 18^h ou jusqu'à fin de la manifestation.

- **La circulation** des véhicules de toute nature sera interdite, le mercredi 17 juillet 2024 de 13^h30 à 17^h30 ou jusqu'à fin de la manifestation, **rue Jacques-François Glatigny, rue de la Vieille Montagne, rue de la Libération, rue Marcelin Berthelot** (dans sa partie comprise entre la rue Paul Ceccaldi et la rue de la Libération), **avenue de la République, rue Devisme, rue Saint-Martin, rue des Scots Irlandais, rue des Frères, rue Thibesard, rue du 13 Octobre 1918** (dans sa partie comprise entre la rue John Fitzgerald Kennedy et la place Saint-Julien), **place Saint-Julien, rue Saint-Jean, rue Saint-Cyr, rue du Cloître Saint-Jean, rue Franklin Roosevelt** (dans sa partie comprise entre la rue du Bourg et la rue Méchain), **rue du Père Marquette et Louis Jolliet, rue du Bourg, place du Général Leclerc** (dans son ensemble), **rue Sérurier, rue Châtelaine, rue des Cordeliers, rue Paul Doumer, rue des Chenizelles, rue de Signier, rue de l'Arquebuse, rampe d'Ardon, rempart Guillaume de Harcigny, allée Jean Martinet, promenade Yitzhak Rabin, promenade Saint-Martin.**

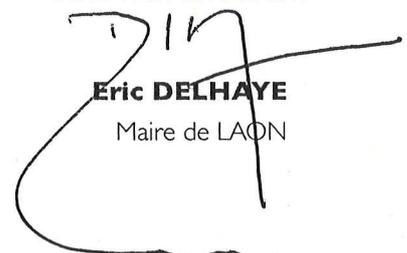
- **La circulation** des véhicules de toute nature sera interdite **promenade de la Couloire Guy Sabatier**, le mercredi 17 juillet 2024 de 6^h à 19^h ou jusqu'à fin de la manifestation.

- **La circulation et le stationnement** des véhicules de toute nature seront interdits, **parking Léo Lagrange** (dans sa partie comprise entre la rue Léo Lagrange et l'entrée du lycée Pierre Méchain) le mercredi 17 juillet 2024 de 9^h à 16^h ou jusqu'à fin de la manifestation. L'ensemble des voies et parkings adjacents au parcours seront barrés à leur extrémité avec ce dernier.

Les signalisations et pré-signalisations, en tant que de besoin, seront mises en place par les agents de la Ville de LAON.

Ensemble, faisons de cette journée festive et populaire, un moment inoubliable.

Avec toute mon amitié.



Eric DELHAYE
Maire de LAON

SUIVEZ-NOUS SUR **LAON.FR**



TERRE
2024
DE JEUX



Ville de LAON - Place du Général Leclerc - 02000 LAON - Tel. 03 23 22 30 30

La Ville de LAON choisit un papier éco-responsable, certifié FSC 100% recyclé